



Secrétariat général (SG)

Genève, le 30 octobre 2024

Référence: **DM-24/1006** Aux États Membres du Conseil de l'UIT
Contact: Mme Béatrice Pluchon
Courriel: memberstates@itu.int

Objet: **Consultation par correspondance des États Membres du Conseil sur le rapport et l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes et sur le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés pour 2023**

Madame, Monsieur,

Le 22 octobre 2024, la Secrétaire générale de l'UIT a reçu une lettre du Vérificateur extérieur des comptes l'informant que la vérification des comptes pour 2023 était désormais achevée.

En conséquence, les deux documents suivants ont été publiés sur le site web du Conseil et, comme il en a été convenu à la dixième séance plénière de la session de 2024 du Conseil (voir le Document [C24/120](#)), sont soumis au Conseil afin qu'il prenne une décision par correspondance.

- Le Document [C24/144](#), qui comprend:
 - la lettre du Vérificateur extérieur des comptes;
 - le rapport du Vérificateur extérieur des comptes sur les états financiers pour 2023;
 - l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes;
 - le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés.
- Le Document [C24/22\(Add.1\)](#): Addendum 1 au treizième rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG) – Rapport annuel pour 2023-2024.

Le Conseil est donc invité à:

- **prendre note** du rapport du Vérificateur extérieur des comptes sur les états financiers pour 2023, figurant dans le Document C24/144 (Annexe 1);
- **prendre note** de l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes et **approuver** le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés, figurant dans le Document C24/144 (Annexe 2);
- **adopter** le projet de résolution figurant dans le Document C24/144 (Annexe 3); et
- **prendre note** de l'addendum au rapport annuel du CCIG (Document C24/22(Add.1)).

Conformément à l'Article 3.2 du Règlement intérieur du Conseil sur les consultations et décisions entre les sessions, j'invite par la présente les États Membres du Conseil à répondre à la consultation à l'aide de l'[outil en ligne](#), ou à défaut, en utilisant le modèle figurant à l'[annexe](#), la réponse devant être envoyée par courriel à l'adresse memberstates@itu.int **au plus tard le 2 décembre 2024**. La règle de la majorité simple des États Membres du Conseil ayant le droit de vote s'appliquera.

Une fois examiné et approuvé par le Conseil, le rapport de gestion financière sera communiqué aux États Membres et aux Membres de Secteur.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

(signé)

Frédéric Sauvage
Président du Conseil de l'UIT

Annexe 1 – Consultation par correspondance des États Membres du Conseil sur le rapport et l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes, et sur le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés pour 2023.

ANNEXE

Consultation par correspondance des États Membres du Conseil sur le rapport et l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes et sur le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés pour 2023

Nom de l'État Membre du Conseil:

--

Proposition	Oui	Non	Abstention
Prendre note du rapport du Vérificateur extérieur des comptes sur les états financiers pour 2023, figurant dans le Document C24/144, Annexe 1			
Prendre note de l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes, figurant dans le Document C24/144, Annexe 2			
Approuver le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés, figurant dans le Document C24/144, Annexe 2			
Adopter le projet de résolution, figurant dans le Document C24/144, Annexe 3			
Prendre note de l'addendum du rapport annuel du CCIG (Addendum 1 au Document C24/22)			

Les Conseillers sont invités à envoyer leur réponse au moyen de l'[outil en ligne](#), ou par courrier électronique à l'adresse memberstates@itu.int, en utilisant le modèle reproduit dans la présente annexe, **au plus tard le 2 décembre 2024**.